



Le 9 juillet 2020

Mesdames, messieurs les conseillers municipaux,

Je vous prie de bien vouloir participer au prochain Conseil municipal qui se réunira, en séance publique, **Hall des Sports – Espace Henri VICARD,**

Le mercredi 15 juillet à 20 heures.

Dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire et pour respecter la distanciation physique et les *gestes barrières*, le Conseil municipal ne se réunira pas en son lieu habituel mais au Hall des Sports avec un nombre de personnes dans le public limité à 40 personnes, comme le permettent les articles 9 et 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

De plus, en application de l'article 2 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020, le Conseil municipal pourra valablement délibérer si un tiers de ses membres est présent et chaque membre pourra être porteur de deux pouvoirs.

Comptant sur votre engagement pour le respect des mesures de protection sanitaire au cours de cette réunion, je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.



ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Délégations du Conseil municipal au Maire en vertu de l'art. L2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 2) Création et composition de la commission finances
- 3) Composition de la commission d'appel d'offre
- 4) Désignation des délégués au Syndicat intercommunal du Lycée Neuville Rosa PARKS
- 5) Désignation des délégués au Syndicat intercommunal de gendarmerie
- 6) Désignation des délégués au SIGERLy
- 7) Désignation des représentants de la commune au Comité national d'action sociale (CNAS)
- 8) Indemnités de fonction des élus